

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERTEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE TUNIS
INSTITUT SUPERTEUR DES ETUDES APPLIQUEES EN HUMANITES
DE ZAGHOUAN

Termes de Références

N° 11/2022 PAQ DGSE « AGIRE »

Pour

Formation TICE pour les enseignants

Dans le cadre du projet
PAQ DGSE/ de l'Institut Supérieur de Etudes
Appliquées en Humanité de Zaghuan

Prêt N° [8590-TN]



1. CONTEXTE DE L’ACTION	
2. OBJECTIFS DE LA MISSION	
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION	
4. TACHES A REALISER.....	
5 PROFIL DU CONSULTANT	
6. LIVRABLE	
7. SUIVI DE LA MISSION ET VALIDATION DES LIVRABLES.....	
8. RÉSULTATS ATTENDUS	
9. DURÉE ET LIEU D’EXÉCUTION DE LA MISSION	
10. RESSOURCES MISES À DISPOSITION DU CONSULTANT	
11. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT.....	
12.CONFLITS D’INTERET.....	
13. CONFIDENTIALITE	

1• CONTEXTE DE L’ACTION

Dans le cadre du Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), pour le financement du projet PAQ (DGSE) Développement d'une Gestion Stratégique des Etablissements d'enseignements supérieurs publics, l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Zaghouan a bénéficié d'une allocation pour la mise en œuvre de son projet. Dans le cadre de ce projet, l'ISEAH de Zaghouan invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la Formation en TICE.

Les organismes qualifiés pour exécuter les prestations décrites dans les termes de références, sont appelés à soumettre les pièces suivantes

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Directeur de l'ISEAH de Zaghouan
- Curriculum Vitae des formateurs (maximum 6 pages)
- Toute information confirmant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées
- Références en missions similaires
- Qualifications des formateurs en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Offre technique et calendrier d'exécution



Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : paq.iseahz@gmail.com.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central de L'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Zaghuan, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le 08/11/2022 avec la mention suivante :

« NE PAS OUVRIR »

«Manifestation d'intérêt N° 11-PAQ-DGSE/ISEAHZ-2022 offre technique»

« Formation en TICE pour les enseignants »

Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Zaghuan Campus Universitaire - 1121,
Mograne Zaghuan Tunisie.

NB/ Les négociations et la signature du contrat doivent être faites au plus tard une semaine après la sélection du Bureau d'étude ou du consultant.

2• OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de cette mission est d'assurer une formation pour les enseignants et de l'ISEAH de Zaghuan en technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et approches pédagogiques innovantes.

3 • BÉNÉFICIAIRES DE LA MISSION

- Les enseignants de l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Zaghuan.

4• ACTIVITES A REALISER

En vue de concrétiser les objectifs fixés pour la mission, le consultant est appelé à réaliser les activités suivantes sous l'autorité de l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Zaghuan et des responsables du PAQ DGSE.

Les thèmes	Durée
APPROCHES PEDAGOGIQUES INNOVANTES	7 jours
SCENARRISATION DE COURS EN LIGNE ET MEDIATISATION	
UTILISATION D'UNE PLATEFORME COLLABORATIVE : assurer la bonne gestion des documents et l'utilisation d'une plateforme collaborative tel que MOODLE	
RESSOURCE EDUCATIVE LIBRE	

NB/ le consultant est appelé à proposer un plan pour la réalisation des actions de formation accompagné d'un plan précis et détaillé pour chaque action de formation.

5. PROFIL DU CONSULTANT

La présente consultation s'adresse aux bureaux d'étude/ bureaux de formation.

Les consultants doivent justifier d'une compétence et d'une expérience pertinente pour la mission, et notamment.

- Une formation attestée en pédagogie et pédagogie numérique.
- Une maîtrise des TICE et de l'outil informatique.
- Une expérience dans la formation et l'animation de séminaires-ateliers en pédagogie et pédagogie numérique de 5 ans minimum.
- Une maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.

6• Livrables

Le consultant sera appelé à fournir les livrables suivants selon des délais fixés lors de la réunion de négociation du contrat:

- Les documents, supports, fichiers et tout autre support numérique ou de données destinées aux formations seront mis à la disposition du coordinateur de projet.
- Référentiel de compétence en matière de technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement.
- Les rapports de formation portant sur le déroulement de l'action de formation et les évaluations correspondantes
- Rapport final de la mission transmis à l'ISEAH de Zaghuan et au Coordinateur du Projet PAQ DGSE de l'ISEAH de Zaghuan.
- Fiche de présence
- Attestations de formation

7. SUIVI DE LA MISSION ET VALIDATION DES LIVRABLES

Les livrables précités, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ISEAH de Zaghuan et le Comité de suivi du PAQ DGSE de l'ISEAHZ.

Le Consultant soumettra les livrables en version provisoire au Comité de suivi de la mission, qui répondra dans un délai de 10 jours, avant de soumettre pour validation, dans un délai de 05 jours, une version définitive prenant en compte les remarques et suggestions éventuelles du Comité.

Une fois validés, tous les livrables seront remis, à l'ISEAH de Zaghuan et au coordinateur PAQ DGSE, en version papier et en copie électronique (format Word et PDF).

L'envoi du rapport final de la mission, à l'ISEAH de Zaghuan et au coordinateur du PAQ DGSE, devra être effectué dans les 15 jours qui suivent la fin de toutes les activités de la mission.

8. RÉSULTATS ATTENDUS

20 Enseignants formés et qualifiés en technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

9. DURÉE ET LIEU D'EXÉCUTION DE LA MISSION

Le consultant assurera l'organisation à l'Institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Zaghuan des sessions de formations qualifiantes pour les enseignants et les étudiants de l'ISEAH de Zaghuan. Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'ISEAH de Zaghuan.

La mission se déroulera tout le long de l'année de l'exécution du projet PAQ-DGSE de l'ISEAH de Zaghuan.

La date de démarrage de la mission sera fixée par le coordinateur du projet PAQ DGSE de l'ISEAH de Zaghuan lors de la négociation du contrat, en concertation avec le Consultant.

10. RESSOURCES MISES À DISPOSITION DU CONSULTANT

Ressources humaines : les responsables de la mise en œuvre du PAQ DGSE,

Ressources matérielles : Salle de réunion du centre 4C, Vidéoprojecteur, pauses café.

11. MODE DE SÉLECTION ET NÉGOCIATION DU CONTRAT

Pour cette mission, un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de Bureau d'Etudes en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » (Janvier 2011 - Version révisée en Juillet 2014). Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, consulter le site : www.banquemondiale.org rubrique « Projets » puis « Produits et services » puis « Passation des marchés » puis cliquer sur l'hyperlien : « Directives pour la sélection et l'emploi de consultants ».

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon le barème de notation suivant :

Notation du Bureau d'étude sur 20 points

Notation du consultant sur 50 points

Notation de la méthodologie 30 points

Notation du Bureau d'étude		
Critère	Notation	Preuves
Ancienneté	10 points (2point par année d'ancienneté avec un maximum de 5 points)	RNE
Expérience générale dans le domaine de la formation des formateurs	10 points Moins de 3 ans (0 points) De 3 à 5 ans (5 points) > 5ans (10 points)	Attestations ou autres pièces justificatives
TOTAL	/20	

Notation du consultant		
Critère	Notation	Preuves
Niveau académique	Maximum 10 points Inférieur à licence 0 point Licence 5pts Master et équivalent ou plus 10pts	Copies de diplômes
Expériences générales des cinq dernières années en pédagogie et pédagogie numérique	Maximum 10 points Moins de 05 ans : 5 points Plus de 5 ans : 10 points	Attestations ou autres pièces justificatives
Références récentes des cinq dernières années en mission similaires	30 Points (05 points par référence similaire avec un maximum de 20 points)	Attestations ou autres pièces justificatives
TOTAL	/50	

Notation de la méthodologie		
Critère	Notation	Preuves
Conformité du plan de travail détaillé à l'objectif de la mission (objectifs, les actions les programmes de formation et les modules)	20 points	Plan proposé
Exhaustivité et clarté de la méthodologie de la mission	10 points	Méthodologie proposée
TOTAL	/20	

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 70 points. La clause de conflit d'intérêt ci-dessous s'appliquera dans ce cas au candidat ainsi qu'au bureau ou regroupement où il travaille. Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations porteront essentiellement sur :

- Le programme de la formation et l'approche méthodologique ;
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière y compris les obligations fiscales

12. CONFLITS D'INTÉRÊT

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment du dépôt de leur dossier de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations requises par la réglementation en vigueur.

13. CONFIDENTIALITÉ

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette obligation pourrait entraîner l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission